

Dimanche 25 janvier 2008

**Matthieu 8, 5-13
1 Corinthien 7, 29-31**

Sophie Reymond
Lausanne

Comparons un instant ce récit avec le précédent, qui est aussi un récit de guérison, celle d'un lépreux (le lépreux, comme le centurion, figurant quelqu'un qui, pour quelque raison que ce soit, n'est pas intégré à part entière dans la communauté). Le premier récit s'inscrit dans une relation de proximité : la relation est directe entre Jésus et le malade, la demande est explicite (être purifié), et le contact physique (Jésus étend la main et touche le lépreux). Dans le récit du centurion, trois personnes entrent en ligne de compte : Jésus, le centurion et le serviteur. La demande n'est pas personnelle : le centurion intercède pour quelqu'un qui lui tient à cœur (fils, esclave ou ordonnance) et dont il décrit la maladie l'empêchant justement de se rendre auprès de Jésus, d'autant plus qu'elle est douloureuse. De fait, la guérison se fera à distance, sans que Jésus se déplace. La maladie du serviteur, le 'portrait' que le centurion donne de lui-même autant que le moyen de la guérison sont d'une grande simplicité : un mélange d'impuissance et de pauvreté, et d'assurance, de confiance et de fermeté.

Intercédant, le centurion se situe lui aussi par rapport à Jésus, reconnaît son autorité sur la maladie, lui qui, de part sa fonction militaire, sait bien ce qu'est l'autorité. En intercédant, le centurion, loin de donner en quelque sorte un ordre à Jésus (la déclaration d'*indignité* empêche de le lire ainsi), lui reconnaît cette autorité.

Par son expérience militaire, le centurion sait ce qu'est une chaîne de commandement, le pouvoir et l'efficacité de la parole, d'un ordre verbal : un mot suffit pour déclencher une action ; alors, *dis seulement un mot* – il n'est même pas sûr que le centurion s'attende vraiment à ce que Jésus se rende chez lui, d'autant moins qu'un juif n'était pas censé entrer dans la maison d'un païen. Mais il sait qu'il le peut, de sa propre autorité... Pas de grands discours, ni de grandes explications : tout tend à mettre en valeur la seule efficacité de la parole (à la différence du centurion se trouvant au pied de la croix – cf. 27, 54-, celui-ci ne confesse pas Jésus explicitement).

Moi, j'irai le guérir ? La TOB mentionne en note une traduction qui supprime l'interrogation. Sous forme interrogative, voilà qui pousse le centurion à préciser sa relation. La forme affirmative souligne davantage l'initiative de Jésus. Quoi qu'il en soit, l'accent est mis sur un *moi* d'autorité (dans la foulée du Sermon sur la Montagne qui précède Cf. Mt 7, 29).

D'une manière un peu différente, le récit précédent mettait également en valeur l'autorité de Jésus, moins sous l'angle du pouvoir que sous celui de la volonté : *Seigneur, si tu le veux, tu peux me purifier... je le veux, sois purifié* (8, 2-3). Il en est d'ailleurs de même avec le centurion : celui-ci ne se demande pas si Jésus a le

pouvoir de dire la parole libératrice, il demande et attend que Jésus la prononce, afin que la guérison puisse avoir lieu. Si bien que la déclaration d'*indignité* se présente aussi comme un respect de Jésus, de sa volonté souveraine – qui n'entame en rien l'audace de la demande.


Toute prière ménage un tel espace, entre une demande audacieuse et formulée sans réserve, avec confiance – et exceptionnellement, Jésus manifeste son étonnement ou son admiration – et la réponse attendue, espérée, donnée, la part de Dieu. Jésus exaucera la prière du centurion : *Rentre chez toi ! Qu'il te soit fait comme tu as cru*. N'en concluons pas trop vite que la grâce se donne à la mesure du souhait : plutôt que la foi s'est montrée aussi ferme, et donc efficace, que la parole de Jésus, une parole qui n'est pas sans effet (ici, la guérison) et se laisse affectée, répond au désir humain.

Ce récit, qui met en valeur la foi d'un centurion, indique par ailleurs les traits déterminants du rassemblement eschatologique, reprenant notamment l'image du festin partagé par *les fils du Royaume*. Il s'agit bien, chez Mat, du jugement et des fins dernières, ce récit ayant alors valeur d'avertissement. Mat annonce un renversement radical axé sur la foi au Christ : les ayant-droits d'aujourd'hui, par la foi dans la parole du Christ, se substituant à ceux d'autrefois. Mat est ici très violent, voire offensant, n'annonçant pas seulement l'ouverture à tous du salut et la vocation adressée à tous les peuples, ce qui est bien la mission de Jésus et l'accomplissement des promesses faites aux Patriarches.

Veillons à ne pas absolutiser ce regard de complet rejet, bien d'autres textes ou auteurs apportant un éclairage différent. De plus, l'idée de jugement, pas plus que celle de l'avertissement, ne saurait se limiter au rapport historique et spirituel entre Israël et les Païens, mais s'applique aussi finalement à l'Eglise, à tous ceux qui, fort d'une élection, d'une promesse, d'une appartenance, d'avantages réels, pourraient tout aussi bien se retrouver finalement *dans les ténèbres du dehors*. Car c'est bien à *ceux qui le suivaient*, sans distinction, que Jésus s'adresse. Les chrétiens ne sont pas à l'abri du reniement, et donc d'une conversion intérieure, sans cesse à renouveler, à l'égard de soi, à l'égard des autres.

C'est donc dans cette perspective que nous lirons et relierons alors les lignes de Paul : *Voici ce que je dis, frères : le temps est écourté. Désormais, que ceux qui ont une femme soient comme s'ils n'en avaient pas, ceux qui pleurent comme s'ils ne pleuraient pas, ceux qui se réjouissent comme s'ils ne se réjouissaient pas, ceux qui achètent comme s'ils ne possédaient pas, ceux qui tirent profit du monde comme s'ils n'en profitaient pas vraiment. Car la figure de ce monde passe*. Qu'est-ce à dire, sinon une conscience d'un provisoire, d'un transitoire, mais aussi d'une réalité toujours ouverte sur l'avenir ? Un appel à la confiance en ce qui ne passe pas, en ce qui seul est stable, c'est-à-dire en Dieu lui-même et donc la foi qui nous relie à lui ? Le jugement est-il autre chose que l'affirmation d'une réalité Autre, distincte du monde, qui prévient d'un excès de confiance en *ce qui passe* ? Le centurion, qui avait, selon le monde, de quoi se tenir à l'écart de Jésus, s'en est approché, s'est approché de celui qui, Proximité de Dieu, a *écourté* le temps (au sens où sa Présence manifeste que Dieu s'est approché, et en s'approchant, conduit à se déterminer par rapport à lui) ; le centurion a, en quelque sorte, *écourté* la distance, sans s'arrêter à ce qui pouvait faire obstacle (son 'paganisme', son indignité, ...).

On notera enfin que cette notion de provisoire ou de transitoire, loin de justifier une dévalorisation de l'humain, en augmente au contraire la valeur. Car comment se traduit la foi du centurion (pour ne pas parler de tous les appels pauliniens au soutien



fraternel), et le jugement – c'est-à-dire la décision et la détermination entraînées et éclairées par la foi-, sinon par une demande de guérison, qui plus est, de son serviteur, ce qui souligne par ailleurs un lien de communion, pas seulement une foi d'ordre privé. Autrement dit, la foi en un Dieu qui sauve et guérit dès à présent : tel est le jugement de la foi